

## La Conférence de citoyens

*La conférence de citoyens est un dispositif consultatif mis en place afin de répondre à une question de politique publique.*

Développée dans de nombreux pays depuis les années soixante-dix sous des formes légèrement différentes, la conférence de citoyens constitue un dispositif structuré de formation, débat et délibération ouvert à un petit groupe de personnes, sollicitées généralement par une autorité publique (l'Etat, une collectivité territoriale, etc.) qui a besoin, sur une question précise, d'une palette d'avis argumentés afin d'orienter sa décision ou, au moins, de comprendre dans quel contexte elle sera reçue.

La conférence de citoyens est née du constat de carences d'autres modalités de participation : le référendum et le sondage ne permettent pas de formuler des propositions; la concertation de « parties prenantes » (associations, professionnels, institutions) exclut le citoyen « silencieux ».

C'est donc pour ouvrir le dialogue à des citoyens qui acceptent de s'engager dans un processus exigeant que cette conférence est mise en œuvre. Elle ne dispense pas les décideurs d'une concertation avec les parties prenantes habituelles que sont les organisations professionnelles et les associations. Mais elle peut constituer un moyen pour tous les protagonistes de cette concertation de recueillir un avis supplémentaire. Le choix de la méthode doit faire l'objet d'une réflexion collective pour être jugée légitime.

### **Les modalités**

Un panel comporte généralement entre quinze et cinquante participants choisis par le comité de pilotage sur une liste préalablement établie généralement par tirage au sort sur des listes électorales ou par un institut de sondage. Différentes méthodes peuvent être appliquées : les quotas, le volontariat ou le porte-à-porte... Les participants doivent être volontaires et bien informés sur ce qu'on attend d'eux. Tous les frais sont pris en charge mais ils ne perçoivent pas de rémunération, donnant volontairement de leur temps pour une question d'intérêt général, à la fois local et national.

### **Le processus**

La conférence de citoyens se déroule le plus souvent sur trois week-ends non consécutifs. Deux d'entre eux sont consacrés à une formation conçue par le comité de pilotage, le troisième permettant au panel de citoyens de déterminer les thèmes qu'il veut approfondir et ceux qui lui ont manqué, de choisir les intervenants, et d'organiser lui-même le débat. Il se retire ensuite pour délibérer et rendre un avis qui sera présenté aux décideurs et au grand public. Quand le sujet s'y prête, la formation a pour ambition d'être la plus neutre possible. Pour les sujets les plus controversés, la formation est présentée de manière contradictoire. Dans le cadre du débat public sur le projet de centre industriel de stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse Haute-Marne (CIGEO), la formation sera intégralement contradictoire, les différents intervenants ayant accepté de se concerter préalablement pour organiser au mieux leur interaction.

### **Une équipe derrière le panel de citoyens**

L'équipe prenant en charge la conférence de citoyens est composée de trois dispositifs : un comité de pilotage pluraliste qui conçoit la formation et les règles du jeu de la procédure ; un comité d'évaluation qui évalue les choix effectués, la manière dont ils ont été mis en œuvre et leurs résultats ; deux animateurs chargés d'organiser le travail du panel et une équipe technique. Les débats sont filmés et enregistrés.

### **Que peut-on en attendre ?**

L'intérêt de cette conférence est d'ouvrir un espace de participation à des « profanes » acceptant un processus de formation par ceux qui connaissent le dossier. Au terme de ce processus de construction collective, l'opinion spontanée qu'ils pouvaient avoir devient une position argumentée, issue d'arbitrages souvent délicats, plus opérationnelle en termes politiques. Elle permet en général une meilleure compréhension entre les parties prenantes qui trouvent des participants constructifs et conscients de l'importance de leur tâche. En retour, les participants réalisent la difficulté des choix que doivent faire les décideurs.

### **Que devient l'avis des citoyens ?**

Au terme du processus, les citoyens rendent public leur avis. Celui-ci sera ensuite annexé au bilan du débat public dressé par le président de la CNDP et remis au maître d'ouvrage, au gouvernement et aux parties prenantes.